



MESSAGE DU MAIRE DE SAINT-PAUL

Chers citoyens et citoyennes,

Nous voilà déjà à un peu plus d'une semaine des premières mesures de prévention de la propagation du coronavirus (COVID-19). Il m'apparaît important de vous communiquer aujourd'hui quelques informations et de vous rappeler quelques consignes de base.

SERVICE D'APPELS AUTOMATISÉS

Au début de la semaine, nous avons lancé un message à l'ensemble de la population par notre nouveau service d'appels automatisés (téléphone, courriel et texto). Vous avez été près de 1500 citoyens à recevoir ce message. Si ce n'est pas le cas, **nous vous invitons à vous y inscrire via le site Internet de la Municipalité (www.saintpaul.quebec)** ou en communiquant avec nous 450-759-4040. C'est une ligne directe avec vous en cas d'urgence, alors inscrivez-vous si ce n'est pas déjà fait.

LES IMPACTS SUR LES SERVICES MUNICIPAUX

Suite aux recommandations du ministère de la Sécurité publique et du Gouvernement du Québec, nous avons pris plusieurs décisions importantes qui influencent actuellement nos activités municipales.

Dans un premier temps, je vous rappelle que l'ensemble de nos bâtiments municipaux sont fermés au public et cela inclut la Mairie. Toutefois, nous maintenons les services administratifs à distance. Vous pouvez communiquer avec nous par courriel ou par téléphone.

Les services de collectes (ordures, récupération et matières organiques) sont maintenus. Or, l'Écocentre est fermé jusqu'à nouvel ordre.

Puisque plusieurs activités municipales comportaient des risques de regroupement de plusieurs individus, nous avons dû annuler les activités et événements suivants:

- 1- La programmation hiver 2020 et la programmation des activités du printemps débutant en avril ont été annulées: Zumba, Karaté, Danse country, Yoga, Badminton et tous les ateliers culinaires;

- 2- Le rallye des ventes de garages est suspendu. Une décision sur le report ou l'annulation complète sera prise ultérieurement selon l'évolution de la situation particulière que nous vivons;
- 3- La soirée des bénévoles est reportée au 26 septembre 2020;
- 4- Les activités ou événements suivants sont annulés: les activités du Défi santé, le conte de Pâques, la conférence horticole, la distribution de compost et le don d'arbres;
- 5 - À ce stade, les activités du Camp de jour estival sont maintenues. Les inscriptions en ligne se poursuivent jusqu'au 15 mai. Advenant une annulation du camp de jour, un remboursement complet sera effectué.

RESPECTEZ LES CONSIGNES

Je me joins aux artistes et élus politiques pour vous rappeler l'importance de respecter les diverses consignes de sécurité et d'hygiène. Notamment, l'isolation volontaire de 14 jours de toutes les personnes qui reviennent de l'étranger depuis le 12 mars 2020 ou à une date ultérieure, mais aussi de limiter vos déplacements aux activités ESSENTIELLES.

En terminant, je vous invite à visiter notre site Internet régulièrement; nous y avons mis certains liens gouvernementaux concernant les mesures de prévention du coronavirus (COVID-19). Soyez prudents, limitez vos contacts et surtout lavez-vous les mains!

Le maire de Saint-Paul



Alain Bellemare